



DÉLIBÉRATION

du 4 novembre 2025

Présents : 21 Excusés : 4 3 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Sandrine SUTEAU Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Sandrine MARTINY), M. Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE), Mme Sandrine SUTEAU Mme Turkan RENZO,</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Maria COURTAY</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 29 octobre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>5 nov. 2025</u> Publiée, le <u>6 nov 2026</u> Notifiée, le	
Délibération n°25.6.09	FINANCES <i>Réhabilitation de l'église – sollicitation du fonds de concours</i>

Madame le Maire rappelle que la Commune a sollicité en 2024 un soutien financier de la COMPA au titre du Fonds de Concours pour la réhabilitation de l'église.

Une aide financière d'un montant de 187 200€ sur une base éligible de 752 999.18€ H.T. a été accordée par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 octobre 2024.

Afin d'obtenir le versement de la subvention, la Commune doit prendre une délibération concordante à celle de la COMPA, reprenant le plan de financement final de l'opération concernée.

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Maîtrise d'œuvre	POST	58 499,18 €	4 911,20 €	
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Bureaux de contrôle et str	En cours	35 800,00 €	3 005,53 €	
Sous-total MOE/Études		94 299,18 €	7 916,72 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Installation de chantier	Consultation à venir	22 400,00 €		
Maçonnerie Pierre de Taill	Consultation à venir	129 600,00 €	55 300,00 €	
Charpente Menuiserie Ser	Consultation à venir	251 800,00 €		
Couverture Zinguerie	Consultation à venir	206 100,00 €		
Beffroi	Consultation à venir	25 700,00 €		
Cloches	Consultation à venir	17 200,00 €		
Vitraux Ferrures	Consultation à venir	5 900,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		658 700,00 €	55 300,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		752 999,18 €	63 216,72 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis Utiliser le menu déroulant	Montant (HT)	Taux Formule automatique
Fonds européens				
DETR	DETR 2024	acquis	100 000,00 €	13,28 %
COMPA Fonds de concour	Fonds de concours 24/25	acquis	187 200,00 €	24,86 %
COMPA Autre financement				
Sous-total aides publique	Taux de financement public		287 200,00 €	38,14 %
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		465 799,18 €	61,86 %
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		465 799,18 €	61,86 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			752 999,18 €	

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'exposé présenté ;

Vu l'article L.2122-29 du Code général des Collectivités territoriales ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (24 votants) :**

► **SOLLICITE** le versement du Fonds de Concours 2024-2025-2026 de la COMPA pour 187 200€ pour la réhabilitation de l'église.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Le Maire,
Nadine YOU



Maria COURTAY
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.